

La Société de développement communautaire de Prescott-Russell (SDCPR) est toujours là pour soutenir les PME.

Face aux fardeaux que la pandémie COVID-19 fait peser sur les PME, la SDCPR offre différents programmes de soutien et de financement.

Contactez-nous pour tous les informations et lignes directrices.

LE FONDS D'AIDE ET DE RELANCE POUR ENTREPRISES ET ORGANISMES FRANCOPHONES DU SUD DE L'ONTARIO (FAREOSO)

est dédié aux entrepreneur(e)s et entreprises francophones existantes, situées dans le sud de l'Ontario (incluant les régions rurales et urbaines) offrant des contributions non remboursables d'une valeur maximale de **20 000\$** pour aider à la relance de leur entreprise.



Régions admissibles

CONTACT

Téléphone
1.877.632.0918

Site web
www.sdcpr-prcdc.ca

Courriel
info@sdcp-prcdc.ca



FAREOSO

Une contribution non remboursable pouvant aller jusqu'à **20 000\$** pour la relance de votre entreprise.

Êtes-vous éligible?

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Doit être établie avant le 1^{er} mars 2020;
- Doit être enregistrée avec la province d'Ontario ou doit être incorporée avec la province de l'Ontario ou le gouvernement du Canada avant le 1^{er} mars 2020 (document à l'appui à soumettre);
- Doit avoir une offre active francophone;
- Doit être touché négativement par la pandémie COVID-19;
- Doit être à jour dans ses remises gouvernementales et impôts;
- Doit avoir tenté d'accéder à d'autres mesures fédérales et était inadmissible, a été refusé ou a besoin de financement supplémentaire;
- N'a pas demandé, ne demandera pas ou n'acceptera pas une autre source d'aide financière équivalente du gouvernement du Canada pour les mêmes coûts demandés à la SDCPR.

COÛTS ADMISSIBLES

Volet 1: Communication

- Marketing;
- Promotion;
- Site web;
- Outils promotionnels (collants de distanciation, enseignes, etc.);
- Affiches, bannières et présentoirs COVID-19.

Volet 2: Équipements de protection individuelle

- Masques;
- Visières;
- Gants;
- Sarreaux;
- Barrières plexiglass;
- Gels antiseptiques

ou toutes autres coûts de relance digne acceptable par la SDCPR